



Lettre économique d'Algérie

N° 77 – janvier 2019 (01/02/2019)

© DG Trésor

Economie

Présentation des principales mesures de la Loi de finances 2019 par Ernst & Young et Business France

La prochaine loi sur les hydrocarbures qui doit être publiée au cours de 2019, doit rendre le secteur plus attractif sur le plan fiscal. C'est pourquoi il risque de ne pas y avoir une forte augmentation de la fiscalité pétrolière dans l'année qui suit.

Le cabinet de conseil Ernst & Young, en partenariat avec Business France, a organisé le 22 janvier une conférence mettant en lumière les principales mesures de la loi de finance 2019 (LF2019) pouvant impacter les entreprises présentes en Algérie.

Les prévisions budgétaires sur lesquelles est basée la LF2019 ont tout d'abord été présentées. Les recettes budgétaires sont prévues à 6508 Mds DZD (-0,2% par rapport à la loi de finances 2018), dont 2715 Mds DZD de fiscalité pétrolière (+15,5%) ; tandis que les dépenses sont prévues à 8557 Mds DZD (-0,8%), soit un déficit global du trésor de 2249 Mds DZD (10,4% du PIB). La LF2019 s'inscrit dans la volonté d'optimiser les recettes, ce qui passe notamment par la lutte contre la fraude et l'élargissement de l'assiette fiscale, tout en maintenant les transferts sociaux à leurs niveaux actuels.

Mds DZD	2018 ^c	2019 ^p	2020 ^p
Recettes budgétaires	6518	6510	6746
- Pétrolière	2350	2715	2817
- Fiscales	2871	3041	3210
- Non fiscales	132	152	171
- Exceptionnelles	1165	600	550
Dépenses budgétaires	8628	8557	7804
- Fonctionnement	4585	4955	4864
- Equipement	4043	3603	2940
Solde Global (% du PIB)	-10,9%	-10,4%	-5,7%

Parmi les principales mesures, ont été notamment retenues :

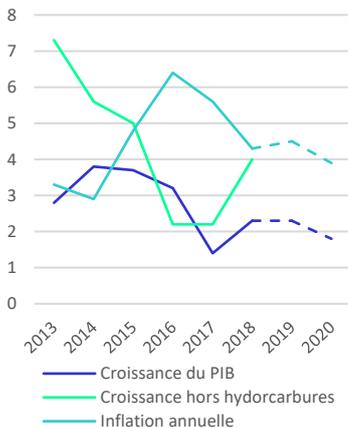
- **Art. 2 de la LF2019** : il vient limiter le montant des frais d'assistance technique déductible d'impôts à 5% du chiffre d'affaires (7% pour les bureaux d'études et d'ingénieurs conseils) et 20% des frais généraux (sauf pour les activités industrielles). Un doute demeure sur la définition exacte de l'assistance technique (qui ne doit pas être confondu avec la sous-traitance) ou encore sur la rétroactivité de la loi. Il faudra attendre la publication du texte d'application pour avoir les détails nécessaires. Par ailleurs, la déductibilité des intérêts sur les prêts entre filiales peut être opérée dans la limite des taux moyens appliqués par la Banque d'Algérie.
- **Art. 4** : les plus ou moins-values réalisées par les entreprises suites à des opérations de réévaluation des biens non amortissables sont exclues de l'assiette IBS et IRG.
- **Art. 6** : obligation de fournir les références commerciales et fiscales des partenaires commerciaux, sous peine d'une amende de 50% de l'opération en cas de non-respect.
- **Art 10** : une retenue à la source de 5% au titre de l'impôt forfaitaire unique est appliquée sur les revenus réalisés par des entreprises activant dans l'achat/revente réalisant des opérations commerciales via des plateformes numériques
- **Art 15** : si une entreprise tient sa comptabilité par informatique, celle-ci a l'obligation de fournir le Fichier d'écritures comptables aux vérificateurs lors d'un contrôle.
- **Art 48** : obligation pour les entreprises de fournir à la direction de la wilaya chargée de l'industrie, les données relatives à la production physique et aux intrants. L'objectif de cette disposition est de permettre la création d'une banque de données. Une pénalité de 1 MDZD est prévue en cas de non-respect.



Economie

Indicateurs macroéconomiques de l'année 2018

Selon les chiffres de la BAD, la croissance a été de 4,3% en Afrique du Nord et de 3,5% sur l'ensemble du continent en 2018.



Source : DGPP, BAD

Selon les premières estimations de la Direction générale de la Prévision et des Politiques (DGPP), le PIB réel algérien a enregistré une croissance de 2,3% en 2018, contre 1,4% en 2017. En valeur, le PIB s'élève à présent à 20 510 Mds DZD (soit 178,3 Mds USD). Le PIB hors hydrocarbures a pour sa part affiché une croissance de 4% contre 2,2% l'année précédente.

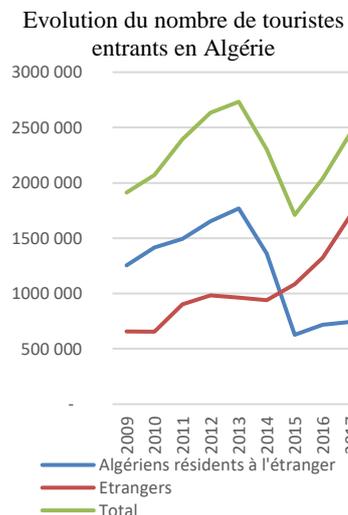
La Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque mondiale (BM) ont estimé la croissance de 2018 à 2,5%. Selon la BAD, le secteur hors hydrocarbures a enregistré une croissance de 5,2% et le secteur des hydrocarbures une croissance négative de 0,1% (à noter que l'Office national des statistiques algérien avait enregistré une croissance négative de 5,3% au premier semestre, une croissance nulle sur l'année suppose donc un regain important du secteur lors du second semestre). La DGPP ne fournit pas de prévisions de croissance pour les prochaines années mais la loi de finances 2019 prévoit une croissance de 2,6% pour 2019 et 3,4% pour 2020 (contre respectivement 2,3% et 1,8% pour la BM et 2,7% et 1,9% pour la BAD dans leurs dernières prévisions).

Selon la DGPP, l'inflation s'est établie à 4,3% en rythme annuel à fin décembre 2018 (contre 5,6% en 2017). La BAD prévoit que l'inflation poursuivra son ralentissement d'ici 2020 (alors à 4%). En 2018, le taux de change moyen du dinar a été de 116,62 DZD pour 1 USD (110,96 DZD en 2017) et de 137,69 DZD pour 1 EUR (125,32 DZD en 2017). Le taux de change réel s'est déprécié de 8,8% en 2018, selon la BAD.

Sur le plan extérieur, la BAD indique que le déficit courant s'est établi à 9% du PIB en 2018 contre 13,1% en 2017. Ses prévisions tablent sur un niveau de 7,4% d'ici 2020. La DGPP a publié les statistiques du commerce extérieur jusqu'à fin novembre, estimant un déficit de la balance commerciale à 2,3% du PIB estimé de 2018, contre 6,3% en 2017.

Economie

Chiffres du tourisme publiés par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour 2017



Source : ministère du Tourisme et de l'Artisanat

En 2017, ce sont 2,5 millions de touristes qui se sont rendus en Algérie, une augmentation de 20,2% par rapport à 2016. Sur ce total, 30% sont des algériens résidents à l'étranger (soit 742 410, en hausse de 3,6%). Le nombre de touristes dits *étrangers* a enregistré une forte augmentation en 2017, à 1,7 million (+29%). Parmi les touristes étrangers, ce sont en majorité les tunisiens qui se sont rendus en Algérie (à hauteur de 1 million, en hausse de 27,5%), suivi des touristes français (200 000, +17,6%) et marocains (73 000, +31,9%). Environ 86% des touristes étrangers sont venus pour motif de loisirs et 14% pour des visites d'affaires (à noter que les visites d'affaires ont enregistré une baisse de 38% en 2017, tandis que les visites pour loisir ont affiché une hausse de 56%).

Par ailleurs, plus de 5 millions d'algériens se sont rendus à l'étranger, dont la moitié en Tunisie (en augmentation de 36% en 2017) et le quart en France (malgré une baisse de 10,4% des flux vers la France cette année-là). Le troisième pays de destination est l'Arabie Saoudite (288 000). Au total, le nombre de touristes algériens partant à l'étranger a augmenté de 11,7% en 2017.

Le poids du secteur du tourisme dans le PIB est de 1,6% en 2017, contre 1,4% en 2016 et 1,3% en 2015. Le secteur employait près de 270 000 personnes en 2016 (chiffres de 2017 non disponibles), en hausse constante sur la période 2014-2016 (moyenne annuelle de +1,7%).

**Relations
internationales****Visite du ministre des Affaires étrangères japonais à Alger
le 27 décembre**

Le Japon organisera en octobre 2019 la 7^{ème} édition du sommet de la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD).

Nissan est présent en Algérie dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Hasnaoui. Par ailleurs, Isuzu, Hino et Toyota ont introduit des demandes pour la réalisation d'usines de montage de véhicules.

En 2016 a été créé « l'Algérie-Japon Business Club » et en 2017 un « Groupe parlementaire d'amitié nippo-algérien ».

Le ministre des Affaires étrangères japonais, Taro Kono, s'est rendu à Alger le 27 décembre dans le cadre d'une visite officielle. Il a notamment été reçu par le Premier Ministre algérien, Ahmed Ouyahia et le ministre des Affaires Étrangères algérien, Abdelkader Messahel.

Sur le plan économique, les deux chefs de la diplomatie souhaiteraient développer des accords juridiques bilatéraux dans les domaines de l'investissement (notamment pour leur protection et leur promotion) et de la fiscalité (mise en œuvre du principe de la non double imposition). Il a été discuté en ce sens de mettre en place un comité économique conjoint au cours du premier trimestre 2019.

L'Algérie est le quatrième partenaire africain du Japon. En 2017, les échanges se sont élevés à hauteur de 750 MUSD (260 MUSD d'exportations algériennes vers le Japon et 438 MUSD d'importations algériennes en provenance du Japon). Les exportations japonaises vers l'Algérie sont notamment composées de machines, d'appareils et engins mécaniques (158MEUR) ; d'ouvrages en fonte, fer ou acier (79MEUR, principalement les tubes et tuyaux) ; de véhicules automobiles (54 MEUR, pour le tourisme et le transport de marchandises). Les importations japonaises en provenance d'Algérie sont essentiellement composées de gaz.

**Relations
internationales****L'Algérie devient membre de la Banque asiatique
d'investissement pour les infrastructures**

La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII) est une banque de développement multilatérale, fondée à l'initiative de la Chine en 2016, ayant pour objectif le financement d'infrastructures en Asie et dans le monde. Dotée d'un capital de près de 100 Mds USD, la BAII comptait jusqu'alors 87 membres. La Chine est le principal actionnaire avec 30,9% du capital, suivi de l'Inde (8,7%) et de la Russie (6,8%). La France a une part de 3,8%.

Depuis le 5 janvier, la BAII compte désormais 93 membres, avec l'intégration du Maroc, de la Lybie, du Ghana, du Togo, de la Serbie et de l'Algérie. Le président de la BAII s'était rendu à Alger courant novembre afin d'évoquer la coopération entre l'Algérie et la banque. Il avait alors rencontré le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, et le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane. L'officialisation de l'adhésion de l'Algérie (et des autres nouveaux membres) se fera à partir du premier versement dans le capital de la BAII, dont on ne connaît pas le montant actuellement.

L'adhésion de l'Algérie à la BAII fait suite à la signature du mémorandum d'entente signé à Pékin en septembre 2018, en présence du Premier ministre algérien Ahmed Ouyahia, relatif à l'adhésion de l'Algérie au projet chinois de « Routes de la Soie ». Les liens économiques avec la Chine sont en effet conséquents avec d'importants projets en cours, à l'image du port de Cherchell ou encore de l'exploitation de gisements de phosphate dans la région de Tébessa.

La BAII comptait déjà 4 pays africains parmi ses membres, à savoir le Soudan, l'Égypte, l'Éthiopie et Madagascar. Parmi ces pays, seul l'Égypte a bénéficié des financements de la Banque, à hauteur de 210 MUSD en 2017 (construction de centrales solaires) et 300 MUSD en 2018 (projets d'assainissement rural).

**Relations
internationales****Visite du ministre des Affaires étrangères russe à Alger les 29 et 30 janvier.**

L'Algérie est le partenaire le plus important pour la Russie dans la région. Les deux pays sont liés par un partenariat stratégique signé en 2001.

Entre 2000 et 2016, l'Algérie a absorbé 50% des exportations russes dans la zone MENA. 50% aussi à l'échelle de l'Afrique. L'Algérie est le troisième client de la Russie après l'Inde et la Chine.

Le ministre des Affaires Etrangères russe, Sergueï Lavrov, a effectué une visite de travail à Alger le 24 janvier, dans la cadre de sa tournée au Maghreb. Sa visite se poursuivra à Rabat puis à Tunis. Il a été reçu par le Premier Ministre algérien, Ahmed Ouyahia et a rencontré son homologue algérien, Abdelkader Messahel.

Il a notamment été discuté de la possibilité de suppression des visas entre les deux pays pour les détenteurs de passeports ordinaires. Pour rappel, en février 2018, les deux pays avaient signé un accord portant suppression de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de services dans un objectif de faciliter les échanges de délégations entre les deux pays.

Par ailleurs, la 9^{ème} session de la commission mixte économique algéro-russe s'est tenue à Moscou du 28 au 30 janvier. Le ministre des Finances algérien, Abderrahmane Raouya et le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak ont coprésidé cette session. La commission a été l'occasion de signer un Procès-verbal contenant des recommandations multisectorielles avec pour objectif de renforcer la coopération bilatérale.

Hors matériels militaires, la Russie a exporté pour 1,2 Md USD vers l'Algérie (principalement composées de produits en acier/fer, huiles de soja et de composants téléphoniques) tandis que les exportations algériennes vers la Russie sont presque nulles.

**Environnement des
affaires****L'arrêté du 26 janvier fixe la liste des produits concernés par les droits additionnels provisoires de sauvegarde**

Liste des produits taxés et le montant de la taxe :

<https://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2019/F2019006.pdf>

Une liste de 1095 produits a été publiée au Journal officiel du 29 janvier 2019, fixant des droits additionnels provisoires de sauvegarde (DAPS), allant de 30% à 200%. Cette nouvelle liste vient remplacer les interdictions d'importations qui concernaient 877 produits, en vigueur depuis 2018. Cette disposition avait été introduite dans la loi de finances complémentaire de 2018 et promulguée en septembre.

Les 1095 produits concernés correspondent à 2,4 Mds USD d'importations algériennes de 2017. Plus de la moitié des produits taxés sont des produits agricoles, dont la grande majorité est taxée à 70%, d'autres à 50% (viande bovines fraîches ou réfrigérées) et à 120% (oignons, tomates, pommes de terre, agrumes, etc.). Parmi les produits taxés à 120%, on trouve aussi les machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles. Parmi ceux taxés à 200% figurent le ciment hydraulique (y compris les ciments non pulvérisés).

Secteur agricole**Fièvre aphteuses et peste des petits ruminants**

Des cas de peste des petits ruminants et de fièvre aphteuse ont été enregistrés dans 19 wilayas du pays entraînant la perte de dizaines de bovins, plus de 3300 ovins, pour la plupart des agneaux et un préjudice pour les éleveurs.

A noter que c'est la première fois que la peste des petits ruminants est officiellement reconnue et déclarée en Algérie. Cette maladie hautement dangereuse menace le cheptel ovin algérien qui est estimé à 28 millions de têtes.

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a promis des vaccins dans les prochaines semaines et l'indemnisation des éleveurs lésés. Une commande de 21 millions de doses de vaccin contre la peste des petits ruminants a été acquise.

Pour la fièvre aphteuse, 1,5 million de doses sont disponibles au niveau des services spécialisés en attendant de recevoir 2 millions de doses supplémentaires.



Brèves agricoles

- **Investissements étrangers dans l'agriculture** : Un avis d'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de partenariat public-privé pour l'exploitation et la gestion des fermes pilotes a été publié par le groupe Agro-Logistique (Agrolog). Le groupe a lancé un appel à manifestation d'intérêt national et international pour la création d'une joint-venture entre des partenaires privés nationaux (ou partenaires étrangers) et les EPE fermes pilotes, relevant du portefeuille du groupe GVAPRO
- **Production d'agrumes** : La production d'agrumes est passée de 7 millions de quintaux en 2007 à 14 millions de quintaux en 2018, Blida, Mostaganem, Tipaza et Chlef occupent respectivement les quatre premières places.

Régions

- **Sétif** : La Wilaya au premier rang de la production et de la collecte de lait. Une production de 277 millions de litres, et une collecte de 32 millions de litres en 2018. Par ailleurs, Sétif a enregistré une production de viande blanche de plus de 184.600 quintaux, et 236. 000 quintaux pour la production de viande rouge ;
- **Ghardaïa** : La production agricole de la wilaya de Ghardaïa contribue à hauteur de 31.9 milliards de DA (270 MUSD), soit 3.8% à la production nationale.

Agenda des Foires et Salons

- **SIAG** : 7ème édition du Salon Internationale de l'Industrie Agroalimentaire SIAG 2019, du 27 au 30 mars au Centre de Conventions d'Oran
- **Djazagro**, le Salon dédié au Process & Conditionnement, Boulangerie - Pâtisserie, Produits alimentaires & boissons, Ingrédients & Arômes, Restauration. En 2019, il aura lieu du 25 au 28 février dans les halls A, C, G et Pavillon central du Palais des Expositions de la SAFEX d'Alger
- **Le Salon International de l'Agriculture « SIA »** aura lieu du 23 février au 03 mars 2019 à Paris Expo, Porte de Versailles, France
- **Salon international des vins à Paris**, Wine Paris 2019, se tiendra à Paris du 11 au 13 février prochain. Les producteurs de vin de la région d'Oran représenteront l'Algérie à la première édition de la foire internationale des vins.



Indicateurs socio-économiques

Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2018)	42,2 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2017)	4102 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15150 USD
IDH (2017)	0,754 (85 ^{ème} sur 191)
Classement Doing Business (2018)	166 ^{ème} sur 190
Taux de chômage (avril 2018)	11,1%
Taux d'inflation (rythme annuel en décembre 2018)	4,3%
Taux de change EUR/DZD (décembre 2018)	135,3
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle septembre 2018)	56,4 USD
Réserves de change (au 31 juin 2018)	88,6 Mds USD

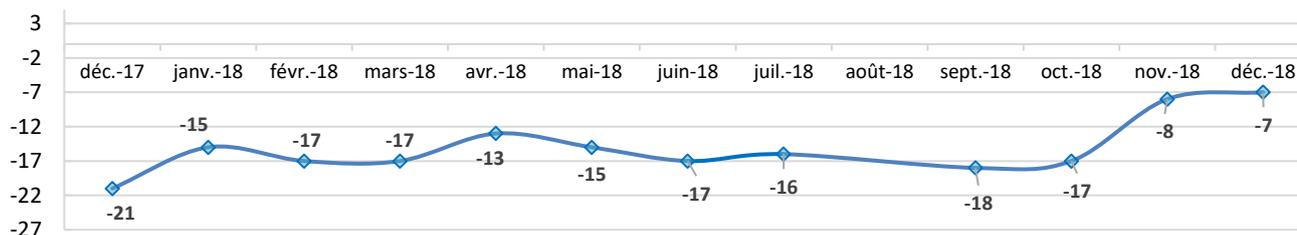
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

	2015	2016	2017°	2018*	2019*	
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	166	160	168	188	200
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,7	3,2	1,4	2,5	2,7
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD, à prix courants)	135	131	138	150	162
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,0	2,3	2,6	3,4	2,9
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	4,8	6,4	5,6	6,5	6,7
	Taux d'investissement (en % du PIB)	52,8	53,9	50,3	51,7	46,8
	Taux d'épargne (en % du PIB)	36,3	37,2	37,4	42	36,6
Comptes publics	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-15,3	-13,0	-6,5	-6,1	-5,0
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-36,5	-27,7	-25,4	-26,4	-19,2
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-36,1	-17,6	-8,8	-9,0	-4,8
	Dettes publiques (en % du PIB)	7,7	20,4	27,5	32,9	40,8
	Dettes extérieures brutes (en % du PIB)	1,8	2,4	2,4	2,1	1,9
	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4408	2074	784	0	0
Comptes externes	Balance commerciale (en Mds USD)	-18,1	-20,4	-14,3	-9,4	-11,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-12,0	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	2,8	3,0	3,1	3,2
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6
	Balance courante (en Mds USD)	-27,3	-26,5	-21,9	-18,3	-20,2
	Balance des paiements (en Mds USD)	-27,5	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9
Monnaie	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15222	12443	11058	9438	7413
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1517	1374	3900	7226	10078
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6648	9510	12606	15852	17792
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13705	13816	14958	16664	17491

Source : FMI, Banque d'Algérie °estimation *prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Guillaume Dufour, Nabila Tata

Revu par : Denis Le Fers